

Présentation de la journée d'étude

“Hospitalité et accueil des réfugié.e.s dans le contexte de montée de l'extrême droite en France et en Europe”

19 mai 2025

Université de Strasbourg
Bâtiment l'Escarpe Amphi 29

L'hospitalité, entendue comme le fait de recevoir et d'accueillir autrui¹, est une notion complexe qui recouvre des dimensions personnelles et institutionnelles (Agier, 2017). D'après Michel Agier, elle ne doit pas être pensée comme un principe abstrait, mais plutôt comme un ensemble de pratiques et de codes qui rendent l'accueil effectif. Elle se distingue de l'accueil, qui est une action technique et organisée, puisqu'elle implique davantage une dimension humaine et émotionnelle (Agier, 2018).

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par le durcissement des politiques migratoires européennes et la montée de l'extrême droite, la notion même d'accueil est remise en question. Les discours nationalistes remettent en cause les principes de solidarité et d'hospitalité, favorisant le contrôle et le rejet plutôt que l'ouverture. Pourtant, il semble nécessaire de repenser l'hospitalité dans un monde où les déplacements humains sont inévitables : *“c'est elle qui fait le lien, dans un contexte où l'on ne peut empêcher quiconque de vouloir se déplacer, de se mettre en mouvement vers un ailleurs plus sûr ou meilleur”* (Agier, 2017, p.318).

Face à ces enjeux contemporains, nous avons choisi d'organiser une journée d'étude portant sur **“L'hospitalité et l'accueil des réfugié.e.s dans le contexte de la montée de l'extrême droite en France et en Europe”**. Cette journée se structurera autour de trois axes : le premier s'intéressera à la montée de l'extrême droite et à ses effets sur les représentations et les discours autour de l'accueil. Le second, approfondira les pratiques d'hospitalité à l'égard des réfugié.e.s dans ce contexte. Enfin, le troisième axe portera sur le rôle des villes dans l'accueil de ces personnes immigrées.

Mais comment concilier ces pratiques d'hospitalité avec les politiques migratoires de plus en plus restrictives? Cette question sera au cœur de nos réflexions pour repenser l'hospitalité et l'accueil dans un contexte de montée de l'extrême droite.

¹Le Robert. (2024). *Définition de l'hospitalité*. Le Robert en ligne.

Axe 1 : La montée de l'extrême droite en Europe : redéfinition des frontières de l'hospitalité

L'actualité des guerres et des migrations interroge les pratiques d'accueil et d'hospitalité en Europe. Toutefois, dans un contexte de montée des extrêmes droites, ces notions sont elles-mêmes remises en question. **Comment l'hospitalité et l'accueil évoluent-ils face à la droitisation de la politique européenne ?**

Cette progression de l'extrême droite s'est illustrée récemment lors des élections européennes de 2024, où ces partis ont obtenu 26 %² des voix. Pourtant, ce phénomène n'est pas nouveau. Depuis plusieurs décennies, les partis d'extrême droite connaissent une ascension significative, portée par l'interdépendance de multiples facteurs : “*La crise politique trouve en grande partie son origine dans un fort ressentiment des classes populaires contre les bouleversements économiques dont elles ont été les principales victimes, et dans l'incapacité de leurs gouvernants à y faire face*”. En effet, “*à partir du milieu des années 1970, une reconfiguration du système économique se met en place, marquée par la désindustrialisation accélérée, la syndicalisation, une montée de la pression concurrentielle, la mondialisation et l'essor des nouvelles technologies*” (Algan et al., 2019). Cette transformation a notamment conduit à la législation mettant fin à l'immigration de travail en 1976 et a contribué à alimenter le discours de l'extrême droite, présentant l'immigration comme menace pour l'emploi des nationaux.

S'appuyant sur un discours nationaliste et anti-immigration, ces partis redéfinissent les frontières de l'hospitalité en Europe (Agier, 2018). Les médias traditionnels ont joué un rôle clé dans la diffusion de ces idées en accordant une visibilité accrue aux figures d'extrême droite (Hermans, 2001), phénomène amplifié par la viralité des réseaux sociaux. Des théories telles que celle du « grand remplacement », introduite par Renaud Camus en 2010, illustrent la construction du problème de l'immigration, et le clivage entre les “bons” et les “mauvais” migrants véhiculés par l'extrême droite (Villalobos Cid, 2019). Aussi, la production discursive anxiogène, nourrie par des termes tels que « invasion », « chaos migratoire » ou « coût de l'accueil », façonne les perceptions sociales et légitime ainsi des politiques

² Le groupe "Patriotes pour l'Europe" (PfE), représente environ 11,7 % des 720 sièges du Parlement européen. Le groupe "Conservateurs et Réformistes Européens" (CRE) représente, environ 10,8 % des sièges. Un nouveau groupe d'extrême droite, "L'Europe des Nations Souveraines" (ENS), a également émergé représentant environ 3,5 % des sièges. Source : Toute l'Europe.eu

d'exclusion. En effet, ces discours légitiment des politiques migratoires de plus en plus restrictives et affaiblissent les dynamiques de solidarité envers les exilé-es.

Dans ce contexte, on observe un processus d'extrême droitisation des partis politiques traditionnels, qui intègrent progressivement des éléments de cette rhétorique, notamment en matière d'immigration (Filliau et al., 2016). Ce glissement ne marginalise pas ces idées, mais les normalise et déplace l'ensemble du spectre politique vers la droite. L'hospitalité se trouve ainsi fragilisée, et il est essentiel de questionner comment ces transformations politiques modifient les représentations et les pratiques d'accueil des migrants en Europe.

L'analyse de la montée de l'extrême droite et de sa diffusion idéologique est cruciale pour comprendre les dynamiques actuelles du paysage politique européen. Cette évolution dépasse les seuls partis d'extrême droite : elle redéfinit l'ensemble des formations politiques et influe directement sur les politiques publiques, en particulier celles liées à la migration et à l'asile. Cette journée d'étude s'inscrit donc dans une réflexion critique, afin d'alerter sur les risques de normalisation des discours de rejet et d'ouvrir des pistes pour réaffirmer les principes d'hospitalité et de solidarité au sein des sociétés européennes.

Axe 2 : De l'hospitalité à l'hostilité : reconfigurations politiques et juridiques de l'accueil

“Il n'y a pas de crise des migrants, ni de crise des réfugiés, mais bien une crise des politiques d'hospitalité et de solidarité” (Akoka et al., 2017)

L'hospitalité est une relation asymétrique, où l'accueillant détient le pouvoir sur l'accueilli, fixant les règles et les limites de l'intégration (Gotman, 2001). Dans le contexte européen actuel, la montée des partis d'extrême droite redéfinit en profondeur les politiques d'accueil et transforme la notion même d'hospitalité. En France, les élections législatives de 2024 ont marqué un tournant politique majeur. Le succès du Rassemblement National révèle un glissement idéologique durable, où les logiques sécuritaires, identitaires et nationalistes prennent le pas sur les principes d'égalité et de solidarité. Dans ce contexte, l'hospitalité n'échappe pas à cette recomposition et devient l'un des principaux terrains de confrontation politique. Ce phénomène soulève la question de savoir **comment la montée de l'extrême droite reconfigure les normes sociales et juridiques de l'hospitalité**, et comment ces évolutions influencent les pratiques d'accueil dans les sociétés contemporaines.

Parallèlement, une réécriture des normes juridiques s'opère avec les réformes récentes, telles que celles de la loi immigration en 2023 et 2024. Elles ont renforcé les conditions d'accès au séjour et restreint les droits sociaux fondamentaux des personnes migrantes en situation précaire ou irrégulière, tels que l'hébergement d'urgence, l'aide médicale d'État, ou encore certaines prestations sociales. Cela questionne les principes fondamentaux de solidarité et d'égalité. Mais également quant à la capacité du droit à garantir une protection effective aux personnes migrantes dans un État de droit. **Comment les réformes récentes de la loi immigration modifient-elles les conditions d'accueil des migrants et leur place dans la société française ?**

Ainsi ce tournant tend à redéfinir l'hospitalité comme une pratique conditionnée et asymétrique. Loin d'être un droit inconditionnel, l'accueil devient une faveur octroyée selon des critères normatifs, souvent implicites, de « mérite », de « compatibilité culturelle » ou de « rentabilité économique ». Cette évolution conduit à une institutionnalisation de l'hostilité, qui se manifeste de manière tangible dans les dispositifs d'accueil.

Il devient crucial de se demander comment ces nouvelles logiques d'hospitalité influencent-elles les pratiques d'accueil au quotidien ? En quoi ces critères de « mérite » et de « compatibilité » redéfinissent-ils la relation entre l'accueillant et l'accueilli ?

Axe 3 : Villes et territoires face à l'accueil

Alors que, depuis les années 2010, et particulièrement à partir de 2015, l'accueil des populations exilées est devenu un enjeu crucial en Europe (Héran, 2017), les politiques migratoires n'ont cessé de se durcir (Hamidi et Fischer, 2017). Dans un même temps, les politiques de dispersion des exilé-es initiées dans les années 70 se sont renforcées non seulement au sein des différents Etats européens, mais également entre eux (Arfaoui, 2020). Au nom de la « solidarité » entre les territoires, elles ont pour but le « partage du fardeau » (Boswell, 2003) et la répartition des « coûts » engendrés par l'accueil des exilé-es (Berthomière et al., 2020).

Face à cela, les villes européennes jouent aujourd'hui un rôle central dans l'accueil des exilé-es à travers la mise en place de politiques alternatives. **Mais d'où vient cette mobilisation des villes ? Et quelle marge de manœuvre ont-elles face aux politiques nationales de plus en plus restrictives ?**

A contre-courant de ces politiques répressives et de contrôle des migrations, des réseaux de villes dédiés à l'accueil et à l'hospitalité se multiplient en Europe (Flamant et Lacroix, 2021). Qualifiées de « villes sanctuaires », « villes-refuge » ou « villes accueillantes », les municipalités de Strasbourg, Nantes, Bristole, Barcelone, Naples, ou encore Palerme, développent des initiatives favorisant un accueil digne des personnes exilées. Ces alternatives constituent alors une forme de résistance (Del Biaggio et al., 2021). Cherchant à aller au-delà de la rhétorique de l'urgence, certaines de ces initiatives européennes revendiquent une vision inclusive et durable de l'accueil (Hombert, 2021). Cependant, les politiques municipales restent souvent dépendantes des décisions nationales, et le manque de ressources budgétaires est fréquemment invoqué pour justifier une mobilisation limitée, notamment en matière d'hébergement inconditionnel (Flamant et Lacroix, 2021).

Par ailleurs, si les grandes villes concentrent aujourd'hui la grande majorité des personnes migrantes, les politiques de dispersion tendent à davantage répartir les exilé-es sur le territoire, y compris dans les zones périphériques et rurales. **Mais que traduisent ces politiques ? Et quel est l'accueil réservé aux exilé-es hors des grandes villes ?**

En France, c'est au travers du dispositif national d'accueil (DNA) que se matérialisent ces politiques. Avec la réforme de la loi asile et immigration introduite en juillet 2015, le dispositif s'institutionnalise et les « petits milieux d'immigration » deviennent les cibles prioritaires de cette logique de répartition. Les acteur-ices institutionnel-les y voient, entre autres, une opportunité de redynamiser leur territoire (Flamant et al., 2020). Cependant, les politiques de dispersion ne relèvent pas seulement d'une gestion logistique des flux migratoires, elles traduisent aussi une volonté politique d'invisibilisation (Gardesse, 2020), qui s'inscrit dans un contexte de montée de l'extrême droite.

Pourtant, la recherche se concentre encore largement sur l'accueil en milieu urbain, négligeant les enjeux spécifiques aux territoires ruraux. Pour pallier les difficultés liées à l'isolement géographique et au manque d'infrastructures, des réseaux de solidarité peuvent émerger au sein de ces territoires (Arfaoui, 2020). A l'inverse, ils peuvent également être le théâtre de mobilisations hostiles. Peu familiers avec la présence de personnes migrantes et réceptifs aux discours nationalistes sur une prétendue “invasion migratoire”, les habitant-es peuvent en effet percevoir l'accueil des exilé-es comme une menace (Ivaldi, 2023).

Cette journée d'étude, organisée par les étudiants en Master 2 Intervention sociale, Migration de l'Université de Strasbourg, vise à explorer un sujet à l'intersection de leur parcours académique et de l'actualité politique européenne. Elle a pour ambition de mettre en lumière les travaux de certains étudiants tout en ouvrant le dialogue avec des enseignants-chercheurs et des associations sur des thématiques qui nous semblent essentielles à interroger dans le champ scientifique.

Bibliographie

Agier, M. (2018). *L'étranger qui vient - Repenser l'hospitalité*. Média Diffusion.

Akoka, K., Carlier, M., & De Coussemaker, S. (2017). Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité. *Revue Projet*, 360(5), 77-83. <https://doi.org/10.3917/pro.360.0077>

Albanel, V. (2025). Les conditions de possibilité de l'hospitalité aujourd'hui. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 326(1), 27-38. <https://doi.org/10.3917/retn.326.0027>

Algan, Y., Beasley, E., Cohen, D., & Foucault, M. (2019). *Les origines du populisme*. Seuil.

Arfaoui, R. (2020). Ce que le territoire fait à l'accueil, ce que l'accueil fait au territoire. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(2-3), 107-135. <https://doi.org/10.4000/remi.15430>

Berthomière, W., Fromentin, J., Lessault, D., Michalon, B., & Przybyl, S. (2020). L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(2-3), 53-82. <https://doi.org/10.4000/remi.15550>

Boswell, C. (2003). Burden-Sharing in the European Union: Lessons from the German and UK Experience. *Journal of Refugee Studies*, 16(3), 316-335. <https://doi.org/10.1093/jrs/16.3.316>

Del Biaggio, C., Gatelier, K., & Noûs, C. (2021). Les Territoires Accueillants à l'épreuve de l'inconditionnalité de l'accueil. *Migrations Société*, 185(3), 65-80. <https://doi.org/10.3917/migra.185.0065>

Filliau, M., Haltiti, A., Herczeg, A., La Ragione, L., Marchon, R., Noez, B., ... & Marquis, L. (2016). *Immigration, sécurité et comportement électoral: les Européens face aux crises économique, migratoire et sécuritaire* (No. 66). Université de Lausanne, Les Cahiers de l'IEPHI.

Flamant, A., Fourot, A.C., & Healy, A. (2020). Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé·e·s dans les petits milieux d'immigration. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(2-3), 7-27. <https://doi.org/10.4000/remi.15795>

Flamant, A., & Lacroix, T. (2021). La construction négociée de l'accueil des migrants par les municipalités. *Migrations Société*, 185(3), 15-29. <https://doi.org/10.3917/migra.185.0015>

Gardesse, C. (2020). La dispersion de personnes exilées : ce que la spatialisation des CAO révèle des politiques migratoires et urbaines. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(2-3), 83-105. <https://doi.org/10.4000/remi.15602>

Gotman, A. (2001). L'hospitalité, déclin ou histoire ? In *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre* (pp. 11-49). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/le-sens-de-l-hospitalite--9782130514961-page-11?lang=fr>

Hamidi, C., & Fischer, N. (2017). Les politiques migratoires en Europe. *Idées économiques et sociales*, 189(3), 28-37. <https://doi.org/10.3917/idee.189.0028>

Héran, F. (2017). De la « crise des migrants » à la crise de l'Europe : un éclairage démographique. In P. Boucheron (Dir.), *Migrations, réfugiés, exil* (pp. 239-260). Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.bouch.2017.01.0239>

Hermans, M. (2001). La télévision, média populaire, puissant et dangereux ?

Hombert, L. (2021). *Barcelona Ciutat Refugi*. Cinq ans d'action publique locale à Barcelone (2015-2020). *Migrations Société*, 185(3), 139-154. <https://doi.org/10.3917/migra.185.0139>

Ivaldi, G. (2023). Le Front National et la “crise migratoire” de 2015. In C. Demesmay & S. Martens (Dir.), *La France, l'Allemagne et l'Europe face aux migrations, défi majeur du XXIe siècle* (pp. 145-158). Perspectives Européennes, Presses Universitaires de Bordeaux.

Simonneau, D., & Castelli Gattinara, P. (2023). Solidarité ou sécurité ? Expertise des mouvements solidaires et anti-migrants et politisation de l'immigration en France. *Gouvernement et action publique*, 12(3), 101-126. <https://doi.org/10.3917/gap.233.0101>

Villalobos Cid, M. (2019). Véronique Albanel, *La fraternité bafouée. Sortir de la peur du « grand remplacement »*. Les éditions de l'Atelier, 2018, 144 p., 16 €. *Revue Projet*, 369(2), 93a-94. <https://doi.org/10.3917/pro.369.0094>